

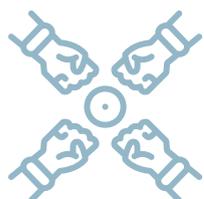


ENGAGEMENT 6

La Métropole de l'inclusion



La Métropole de l'inclusion



La Métropole de l'inclusion, c'est une Métropole qui permet :

- ➡ À toute personne, quels que soient ses besoins d'accompagnement, son autonomie, son niveau de revenus, sa situation de santé mentale et physique ou son lieu de vie, d'avoir le choix, la possibilité de vivre où et avec qui elle le souhaite,
- ➡ Un droit égal à bénéficier des biens sociaux, par un environnement social et territorial adapté, facilitant,
- ➡ De passer de l'inclusion en droit à la solidarité en acte, en prévenant et en luttant contre les exclusions,
- ➡ De rompre l'isolement social subi, par le renforcement de liens et de lieux de proximité.



Citations

« L'inclusion, c'est reconnaître et respecter les différences, pour agir et tendre vers l'égalité. »

Membres du Groupe d'Évaluation et de Participation pour l'Insertion (GEPI)

« Une société inclusive est une société sans privilège, sans exclusivité ni exclusion. »

Charles Gardou, anthropologue

« L'inclusion, c'est prendre en compte "les libertés ou les possibilités créées par une combinaison de capacités personnelles et d'un environnement politique, social ou économique". »

Martha Nussbaum, philosophe



Pourquoi agir ?

11

millions

de personnes se sentent seules en France.

(Fondation de France, 2022)

330 810

personnes sont en situation de handicap dans la Métropole de Lyon.

(MDL, 2023)

214 000

personnes vivent sous le seuil de pauvreté sein de la Métropole de Lyon.

(Insee 2019)

3,9 fois

10% des personnes les plus riches de la Métropole ont un revenu au moins 3,9 fois supérieur à celui des 10% les plus pauvres.

(Insee 2019)

Les ambitions



Contribuer au développement de liens sociaux et encourager les solidarités de proximité



Créer les conditions pour mieux répondre aux besoins des personnes concernées, tant du point de vue de l'offre d'habitat, que de l'accompagnement social et médico-social



Créer une dynamique territoriale fédérant des acteurs de différents horizons en faveur d'un environnement de plus en plus inclusif



Les leviers de transformation

1

S'appuyer sur le vécu et les expériences des personnes concernées et faire évoluer les accompagnements d'une logique de protection à celle de l'émancipation

2

Adopter une approche inclusive des politiques publiques pour que celles-ci s'adaptent aux personnes sans exclure

3

Favoriser la mixité des usages et des publics pour faciliter les rencontres et faire évoluer les représentations qui enferment dans des critères préconçus (genre, origines, classe socio-économique, âge, invalidité, handicap...)

Les exemples inspirants

Les Escapes solidaires

des tiers-lieux de quartier pour faire des rencontres, partager un repas ou participer à un atelier, quelles que soient sa situation ou ses vulnérabilités.



Habit'âge

créé des habitats seniors solidaires à partir de la restauration de patrimoine bâti et propose un accompagnement à la réflexion sur son "chez soi".



La ligne bleue

est un dispositif de signalétique et d'aménagements apaisants dans les transports en commun améliorant le parcours des personnes souffrant de troubles du spectre autistique.





Favoriser les liens sociaux de proximité



Enjeux

Le territoire métropolitain est géographiquement et socialement fragmenté. Dans un contexte d'individualisation croissante de la société, aggravée par les effets de la pandémie de COVID-19, les phénomènes de stigmatisation et de repli identitaire mettent en tension la cohésion sociale. La Métropole de Lyon souhaite sensibiliser aux différences pour prévenir toute forme de discrimination ou d'exclusion et valoriser les solidarités de proximité.



Orientations



Lutter contre les exclusions et l'isolement social subi



Lutter contre les discriminations



Mobiliser et valoriser les solidarités citoyennes



Projets phares

<p>1</p> <p>Soutenir la lutte contre l'isolement des aînés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une synergie de territoire autour de la lutte contre l'isolement • Soutenir et financer les initiatives visant à lutter contre l'isolement social via la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées
<p>2</p> <p>Sensibiliser et agir contre les discriminations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser le grand public, les agents métropolitains et les partenaires sur les enjeux de non-discrimination • Promouvoir l'égalité et la diversité sur le territoire et au sein de l'administration • Mieux lutter contre les discriminations dans l'accès à l'emploi et au logement
<p>3</p> <p>Valoriser les expériences de bénévolat et de volontariat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les expériences de bénévolat et développer des parcours de bénévolat pour faciliter l'engagement des publics accompagnés au sein du réseau associatif, culturel ou sportif • Doubler le nombre de services civiques au sein des services métropolitains et développer les formes de mécénat de compétences auprès des associations





Favoriser le développement d'un habitat adapté à la diversité des besoins



Enjeux

La tension autour du logement sur le territoire de la Métropole de Lyon constitue un frein supplémentaire à la recherche d'un habitat désiré, notamment pour les publics les plus vulnérables. Par ailleurs, dans un contexte de vieillissement de la population, où le tiers de la population métropolitaine aura plus de 60 ans à horizon 2040, permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie est un enjeu majeur.

Il s'agit là de diversifier et d'adapter l'offre d'habitat pour permettre à chacun de choisir son lieu de vie et ses accompagnements.



Orientations



Promouvoir de nouvelles manières d'habiter ensemble



Développer les logements adaptés et accompagnés



Ouvrir les lieux d'habitat collectif sur leur quartier



Projets phares

1

Développer des formes alternatives d'habitats solidaires et inclusives

- Développer les colocations solidaires et intergénérationnelles
- Soutenir l'habitat inclusif (via les projets d'aide à la vie partagée) et les formes d'habitats groupés

2

Concevoir des logements adaptés aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap

- Mobiliser les acteurs, répertorier les aides mobilisables, diffuser le référentiel pour l'adaptation des logements et faciliter leur identification dans le cadre de la Charte partenariale en faveur de l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap
- Faciliter l'accès à un logement adapté et favoriser les mobilités résidentielles choisies

3

Renforcer les liens des établissements et services sociaux et médico-sociaux avec leur environnement

- Mettre en réseau les établissements et services avec les acteurs et initiatives locales pour qu'ils deviennent des lieux ressources de proximité et d'échanges avec le quartier facilitant la mixité d'usages et de publics



S'engager pour un territoire inclusif



Enjeux

L'environnement social, économique et politique peut être excluant lorsqu'il ne permet pas à chacun de jouir des mêmes opportunités s'il le souhaite.

Améliorer l'inclusion dans la cité implique de sensibiliser les concepteurs de la ville aux difficultés d'accessibilité des équipements et services pour faire émerger des solutions plus adaptées, à l'image des expérimentations de quartiers inclusifs qui offrent des exemples inspirants dans la dynamique de territoires 100% inclusifs.



Orientations



Accompagner le déploiement de territoires inclusifs



Faciliter l'accessibilité de l'environnement urbain



Améliorer l'inclusion dans la cité par les leviers des loisirs, de la formation et de l'emploi



Projets phares

<p>1</p> <p>Diffuser le référentiel et les outils du quartier inclusif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le développement du projet D-Side ! sur le territoire de Décines-Charpieu • Diffuser les méthodes et outils pour rendre accessible un quartier ou un équipement. • Étudier systématiquement l'implantation d'Instituts Médico-éducatifs au sein des nouveaux collèges dès leur conception
<p>2</p> <p>Favoriser l'accessibilité des espaces publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser et faciliter les déplacements (fauteuil, poussette, handicap sensoriel...) par la mise en accessibilité des équipements de la ville en formant les professionnels de la programmation, de la conception et de la réalisation d'espaces publics et de bâtiments urbains
<p>3</p> <p>Favoriser l'accessibilité des pratiques culturelles, sportives, de loisirs et l'emploi pour toutes et tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir les compétences de la Commission Métropolitaine d'Accessibilité aux champs de la culture, du sport et des loisirs • Valoriser les outils et les actions favorisant l'accessibilité de l'offre culturelle, touristique (label tourisme et handicap) et sportive • Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap





Autres engagements de la Métropole de Lyon



Le Programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e)

Il vise à lutter contre les effets, mais également les causes de l'exclusion et se compose de 5 axes alliant insertion professionnelle et insertion sociale :

- Lutter contre l'exclusion sociale et améliorer l'accès aux droits. Objectifs poursuivis : 10 000 personnes bénéficiaires d'actions d'inclusion numérique (par an) ; 1 000 personnes bénéficiaires d'une action de mobilité inclusive (par an) ; 300 jeunes accompagnés dans le projet « un toit sur ma tête, un job dans ma poche » (2022-2026),
- Garantir des parcours d'insertion personnalisés sans rupture. Objectifs poursuivis : 100 % des nouveaux bénéficiaires du RSA seront orientés vers un parcours d'accompagnement en moins de deux mois (cible 2026) ; 60 % des publics seront orientés suite à une Rencontre d'Information et d'Orientation (cible 2024) ; 70 % d'accès à l'emploi ou à la formation qualifiante dans le cadre des nouveaux parcours d'accompagnement emploi (cible 2026),
- Favoriser l'insertion des jeunes en précarité. Objectifs poursuivis : 5000 jeunes accompagnés par le Revenu de Solidarité Jeunes (2021-2026) ; 0 sortie sans parcours d'insertion de l'Aide Sociale à l'Enfance ; 100 % des bénéficiaires du RSA de moins de 25 ans seront accompagnés,
- Accompagner l'engagement des employeurs et des salariés en faveur de l'insertion,
- Soutenir le développement des entreprises à vocation d'insertion.



L'été ensemble dans la Métropole

Chaque été depuis 2019, la Métropole de Lyon soutient les animations estivales dans les quartiers de la politique de la ville, en partenariat avec les communes, l'État et le mouvement associatif.

Plus de 46 000 personnes ont participé aux animations proposées durant l'été 2022 !

Le dispositif vise à :

- Étendre l'accès aux sports, aux loisirs ou à la culture à toutes et tous,
- Offrir des animations gratuites, ou payantes en fonction du quotient familial, aux habitantes et habitants des quartiers populaires,
- Proposer des actions éducatives aux jeunes en décrochage scolaire.



Le nouveau Contrat de Ville Métropolitain 2024-2030

L'ensemble des partenaires de la Politique de la Ville (Métropole de Lyon, Communes, CAF, Services de l'État, ARS, Pôle Emploi, Éducation Nationale, Bailleurs sociaux, Sytral,...) s'accorde sur la nécessité de poursuivre les efforts pour réduire les inégalités sociales, urbaines et territoriales au sein de l'agglomération lyonnaise.

Le nouveau Contrat de Ville Métropolitain 2024-2030 définira une stratégie intégrée de toutes les politiques publiques pour viser le plein emploi, concilier transitions écologiques et justice sociale et soutenir l'émancipation des habitantes et habitants des quartiers populaires (accès aux droits et aux services, réussite éducative...).

La participation des habitants et des acteurs associatifs locaux s'établira dès la phase de conception du futur contrat en 2023 à partir des travaux des Assises des quartiers populaires.





Autres engagements de la Métropole de Lyon

SYTRAL
MOBILITÉS

La tarification solidaire dans les transports en commun

Depuis 2020, 130 000 personnes peuvent voyager gratuitement sur le réseau TCL. La Métropole de Lyon est la première agglomération de cette taille à proposer la gratuité des transports en commun pour les usagers les plus précaires.

La mesure a été votée le 23 novembre 2019 et se traduit par la création de 2 formules d'abonnement :

- l'abonnement gratuit,
- l'abonnement solidaire à 10 euros par mois.



TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE

Territoires Zéro chômeurs de longue durée

La Métropole de Lyon s'est engagée, aux côtés de l'Etat et des communes, pour démultiplier l'expérimentation Zéro chômeurs de longue durée, visant à éradiquer le chômage de longue durée sur les territoires qui souhaitent expérimenter.

Mis en place sur le quartier Saint-Jean à Villeurbanne, dès mars 2017, le projet consiste à embaucher, au SMIC et en CDI, des demandeurs d'emplois, en chômage de longue durée, habitant le quartier, pour proposer différents services qui n'existaient pas localement. L'entreprise à but d'emploi Emer'Jean, la plus ancienne, a ainsi créé plus de 80 emplois offrant une palette variée d'activités : retouches de couture, travaux et embellissements des logements, préparation de repas, réparation de vélos, blanchisserie, etc. Depuis, deux autres entreprises ont vu le jour à Saint-Jean et 3 nouveaux territoires ont été habilités à l'expérimentation : le Quartier de la Plaine Santy sur Lyon 8^e, le Quartier Arsenal Carnot Parmentier à Saint Fons et le Quartier des Brosses à Villeurbanne.

La Métropole intervient en cofinçant les emplois créés dans les Entreprises à But d'Emploi, et développe un appui en matière d'ingénierie aux territoires habilités, ainsi qu'aux territoires en travaux pour obtenir l'habilitation.



ANRU

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

La Métropole de Lyon est un acteur historique du renouvellement urbain, aux côtés de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain, intervenant pour la rénovation de 13 sites sur 9 communes et plus de 2,4 milliards d'euros d'investissement.

Le renouvellement urbain dans les quartiers populaires s'inscrit volontairement dans un modèle de ville résiliente, en luttant contre les inégalités territoriales et en articulant les transformations urbaines, sociales et écologiques. Il s'agit d'aménager des quartiers à habiter durablement, c'est-à-dire des quartiers accessibles, fonctionnels, économes et écologiques et pleinement intégrés au sein de la Métropole. L'ensemble de ces projets urbains sont conduits dans une démarche participative de coconstruction et une implication citoyenne.

Ainsi, de vastes opérations de renouvellement urbain sont conduites dans les quartiers du Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin, de Carnot Parmentier à Saint Fons, dans la ville Nouvelle de de Rillieux, dans le quartier de la Duchère à Lyon 9, aux Buers à Villeurbanne, à Saint Priest-est Bellevue, ou encore aux Minguettes à Vénissieux. Depuis novembre 2022, 3 nouvelles conventions dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain ont été conclues pour la rénovation urbaine du quartier Saint Jean à Villeurbanne, de Parilly à Bron et Les Vernes à Givors.

Outre 4 éco-quartiers, 8 sites sont labellisés « Quartiers fertiles » pour développer l'agriculture urbaine et soutenir les circuits courts.

Des investissements massifs ont été également réalisés en faveur du développement des transports en commun avec la construction de 23 km de lignes de tramway supplémentaires et l'extension du réseau express vélo, avec 8 voies lyonnaises qui desserviront les Quartiers en renouvellement urbain.

